

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-120
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière :
DOMAINES DE
COMPETENCES
PAR THEMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

Séance du Conseil Municipal du lundi 14 avril 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

OBJET :
OPERATION
"CŒUR DE
VILLE" N°2025-
07 - AIDE A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE
AU PROFIT DE
MONSIEUR
MARTINEZ
CARLOS
« LATINO
BARBERSHOP &
ESTHETIQUE »

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Préscillia GRANIER, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, IMEDJADJ Nadia, Béranger SERRES.

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 8 AVRIL 2025

AFFICHAGE EN
DATE DU : 8 AVRIL
2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **16 AVR. 2025**

Procurations :

Régine SURRE donne pouvoir à Chantal BARTHES,
Sabine CHABERT donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Préscillia
GRANIER,
Agnès SOULIER donne pouvoir à Hélène GIRAL,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Denis BOUILLEUX,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Javier DE LA CASA.

Absents : Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale qui a pour vocation d'encourager l'installation et la reprise des commerces en cœur de ville (secteur rue Gambetta, Place de Verdun et rue du 11 novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale (aide aux loyers), approuvé par délibération du Conseil Municipal n° 2023-75 du 28 mars 2023 et

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le **16 AVR. 2025**

ID : 011-211100763-20250414-DB2025120-DE



complété par délibération n°2024-222 du 7 octobre 2024.

A ce jour, ce sont 22 commerces qui ont bénéficié de cette aide depuis le début de l'opération, soit un montant global de 54 566 Euros (montant arrêté au 1^{er} avril 2025).

Monsieur le Maire indique que le comité de sélection s'est réuni le 8 avril 2025 pour examiner la demande d'aide déposée par Monsieur MARTINEZ Carlos, représentant la société « Latino Barber Shop & Esthétique », pour la création d'un commerce dans des locaux situés au « 41 Place de Verdun ». Le montant du loyer mensuel s'élève à 630.00 Euros hors charges.

Vu l'avis favorable de la commission d'aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 11 avril 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

ATTRIBUE une aide mensuelle de 250.00 Euros au profit de Monsieur MARTINEZ Carlos, représentant la société « Latino Barber Shop & Esthétique », pendant 18 mois, sur production des justificatifs de paiement des loyers.

INDIQUE que ces dépenses seront inscrites au budget de la commune, article 65742.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 14 avril 2025

Ampliation faite le
16 AVR. 2025
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le
16 AVR. 2025
Par publication le
16 AVR. 2025
Par délégation
Le Directeur Général des Services
Nicolas MAYRAL



Le Maire,

Patrick MAUGARD

